

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1978)  
**Heft:** 464

**Artikel:** Méandres de l'information  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1027259>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les multinationales à l'abri

*Toujours et encore les "codes de bonne conduite"!*

*Dans la dernière livraison du "Mois économique et financier" la SBS relance le débat sur le fameux code de conduite à l'intention des multinationales. La documentation réunie mérite un examen attentif; mais le commentaire de la rédaction qui coiffe la quinzaine de pages publiées sur ce thème contribuera à dissiper quelques illusions: "Des codes de bonne conduite ou déontologiques doivent empêcher qu'un droit trop rigide vienne remplacer des règles de comportement pragmatiques et mieux adaptées aux circonstances souvent très différentes"...*

*Cette fois, l'enjeu est clair: les multinationales doivent pouvoir poursuivre leurs activités selon leurs propres règles, sans avoir à craindre quelque intrusion d'un législateur... à l'abri des codes de conduite!*

## Chili: l'anniversaire et la curée

Respect des droits de l'homme: un bel exemple de l'intransigeance américaine dans la droite ligne des déclarations du président Carter. Rien ne laisse supposer en effet que les Etats-Unis relâcheront leur étreinte sur le gouvernement de Pinochet avant que toute lumière soit faite, par devant les tribunaux américains, sur l'assassinat du compagnon d'Allende, Orlando Letelier à l'initiative de la police secrète chilienne. De quoi rassurer le monde dit libre où on avait compris que les exactions de la junte chilienne avaient reçu la bénédiction des services secrets américains.

Par ailleurs l'intervention de la CIA au Chili en 1973 se révèle de plus en plus comme un excellent calcul économique et financier. La plus grande société multinationale du monde,

Exxon, ne vient-elle pas de se porter acquéreur, pour plus de 100 millions de dollars, d'une mine de cuivre chilienne, et n'envisage-t-elle pas, sur sa lancée, d'y investir plus d'un milliard de dollars pour en accroître les capacités de production? Soit le plus fort investissement américain au Chili depuis la chute d'Allende... et la plus importante participation d'Exxon dans un secteur autre que l'énergie. Nul besoin de rappeler que les grandes mines de cuivre avaient été nationalisées par le gouvernement de Front populaire!

Au moment où se préparent les commémorations du coup d'état du 11 septembre 1973, jamais on aura autant parlé des droits de l'homme, l'"exemple" chilien venant systématiquement fournir aux orateurs l'occasion de conclusions pathétiques, et jamais la curée du monde industriel occidental sur les richesses naturelles du Chili n'aura pris de telles proportions.

PS. Le président de la BUF (Banco unido de Fomento) du Chili, M. Enrique Miquel, a annoncé le 2 juillet dernier que le Crédit Suisse avait acheté 8 pour cent des actions de cette banque chilienne (Chili Informations, bull. 9 août 1978; adresse utile: c.p. 48, 2002 Neuchâtel 2).

## Méandres de l'information

*Coincidence troublante. Alors que le Comité suisse de défense des prisonniers politiques iraniens, après sept années d'activité indispensable, décide de ne plus publier son bulletin (faute de fonds, souligne l'infatigable animatrice et rédactrice, Mme Marie-Louise Dumuid! — à toutes fins utiles: ccp 12-17057...), alors qu'une voix s'éteint donc, que l'information teintée de pétro-dollars, depuis 1971, n'était pas parvenue à couvrir, le régime du shah commence à se révéler dans toute son horreur, cette fois dans la "grande presse" enfin.*

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 464 17 août 1978  
Quinzième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Jean-Daniel Delley

464